



VOLONTARIAT

Définition :

État de l'engagé volontaire, de toute personne qui offre ses services par simple dévouement.

Le volontariat associatif tel que proposé au sein de l'association « Le Kaléidoscope Pully-Sud » vous permet de bénéficier d'une aide ponctuelle, en cas de besoin, dans les domaines suivants :

- 1. Offrir une présence et partager ses expériences**
- 2. Trouver ensemble des solutions à divers problèmes**
- 3. Offrir ses services en fonction de ses compétences. La boîte à outils.**
- 4. Offrir ses services en fonction de ses compétences. L'assistance administrative.**
- 5. Lutter contre l'exclusion numérique.**

Que ce soit par courriel ou par un simple coup de fil, n'hésitez pas à faire appel à nos services.

Des seniors qui mettent à disposition leurs compétences pour et avec d'autres seniors

Offrir une présence / partager ses expériences

Rappel : il s'agit tout d'abord d'offrir à toute personne, une écoute attentive lorsqu'elle en a besoin. Cette présence peut être concrétisée par un contact téléphonique ou en présentiel. Des retours d'expériences, si cela peut aider d'autres personnes, pourquoi ne pas les partager ?

Concerne	Partager ses expériences/ offrir une présence
Point d'attention	Identifier une problématique...savoir creuser un bout de la demande : relativiser, pondérer, préciser les freins, formuler en quoi c'est un problème.
Besoins exprimés	Poser un cadre clair et circonscrire la demande
Limites	Niveau des responsabilités : Ne pas accéder aux données confidentielles. Ne pas prendre une décision rapide mais prendre le temps d'une réflexion. Ne pas faire à la place de la personne. Ne pas se positionner comme « sauveur ».
Réflexion	L'écoute est le rôle essentiel pour identifier clairement la demande. Nous n'avons pas réponse à tout et nous n'avons pas besoin de tout connaître du système santé social. En revanche nous devons pouvoir accompagner et orienter chaque personne vers la ou les bonnes personnes, en cas de nécessité. Divers « outils » seront activés : Comment poser un cadre, comment poser des limites, comment clôturer un accompagnement, garder des traces de la rencontre pour soi pour nourrir le collectif (voir plus loin).
Contact	Les 6 membres qui se sont annoncées comme volontaire sont : Bernadette Walzer. / 079 362 35 41 Margot Vuillomenet / 079 733 50 67 Michèle Jolidon / 079 219 78 07 Catherine de Lattre. / 079 303 69 27 Germaine Grobet / 021 791 19 20 Françoise de Chalvron / 079 257 66 52

Il ne s'agit en aucun cas de remplacer des professionnels, nous n'en avons pas les compétences. Nous restons persuadés que sur la base du volontariat des membres peuvent remplir le rôle de relais d'informations, d'écoute, de présence et d'assistance.

Les informations mentionnées dans les colonnes ci-dessus, vous donnent la méthodologie qui sera appliquée par les 6 membres volontaires.

Offrir des services en fonction de ses compétences

La boîte à outils

Avec boîte à outils, pour de menus travaux, cela représente un acte positif en donnant un petit coup de main. Il s'agit de s'engager ponctuellement pour de petits travaux et non des grands travaux, sur le temps, sans rémunération. Action bénévole sous réserve de facturation de petites fournitures qui seraient nécessaires et dont l'acquisition serait soumise préalablement au demandeur.

Concerne	Assistance technique / boîte à outils
Point d'attention	Identifier une problématique, préciser les freins et les limites et s'il y a lieu formuler en quoi c'est un problème.
Besoins exprimés	Poser un cadre clair et circonscrire la demande. Ne pas se sentir démuni face à une situation complexe. Avec votre accord nous sommes à même de passer le relais à des professionnels lorsque la demande dépasse le cadre dans lequel l'on s'est engagé volontairement.
Limites	Ne pas se positionner comme «sauveur». Ne pas se substituer aux professionnels et devoir endosser la responsabilité en cas de problème majeur.
Complémentarité 1 Georges Tafelmacher	Rééquilibrer un meuble, changer une serrure ou un gond, fixation de crochets des balais ou toute autre chose, sécuriser un tapis et toute autre activité manuelle nécessitant une aide extérieure dans le cadre de votre foyer.
Complémentarité 2 François Vuillomenet	Pose de luminaires, aide au montage de mobilier en kit genre IKEA, aide à la compréhension de mode d'emploi/d'entretien, réglages de divers meubles et tout autre activité manuelle nécessitant une aide extérieure dans la cadre de votre foyer.
Contact	Georges Tafelmacher. courriel georges@tafelmacher.ch tél.079 714 07 12 François Vuillomenet. Tél. 021 323 57 80 (répondeur)

Les informations mentionnées dans les colonnes ci-dessus, vous donnent la méthodologie qui sera appliquée par les 2 membres volontaires

Il ne s'agit en aucun cas de remplacer des professionnels même si nous en avons les compétences. Nous restons persuadés que sur la base du volontariat un certain nombre de nos membres sont à même de rendre, ponctuellement, service à d'autres membres.

Offrir ses services en fonction de ses compétences. L'aide administrative.

Apporter son aide en lien avec tout problème administratif cela représente un acte positif en donnant un petit coup de main

Concerne	Assistance administrative
Point d'attention	Proposition de modèle de déroulement type <ol style="list-style-type: none">1. Prise de contact, approche générale, mise en confiance2. Analyse, problématisation et pistes d'orientation3. Faire avec (mettre sur les rails)4. Suivi du dossier si nécessaire et désiré
Besoins exprimés	Poser un cadre clair et circonscrire la demande Connaître les démarches administratives, les rôles essentiels
Limites	Ne pas s'ingérer profondément dans les affaires d'autrui. Ne pas prendre position pour ou contre mais se contenter de satisfaire la demande. Par exemple, notre rôle n'est pas de remplir une déclaration d'impôt mais plutôt d'orienter la personne vers certaines institutions (commune, bureau fiduciaire, associations et professions pouvant apporter aides et assistances) Dans la mesure du possible la rencontre devra avoir lieu dans un espace neutre
Réflexion	Il est important de garder la confidentialité. Nous n'avons pas de réponse à tout et nous n'avons pas besoin de tout connaître sur la personne en face de nous. En revanche nous devons accompagner cette personne et l'orienter vers un relais, si nécessaire.
Contact	Catherine de Lattre portable 079 303 69 27 Gérald Cuhe portable 078 621 03 05 Sylviane Aubert Marianne Perret

Les informations mentionnées dans les colonnes ci-dessus, vous donnent la méthodologie qui sera appliquée par les 4 membres volontaires

il ne s'agit en aucun cas de remplacer des professionnels même si nous en avons les compétences. Nous restons persuadés que sur la base du volontariat un certain nombre de nos membres sont à même, ponctuellement, de rendre service à d'autres membres.

Lutter contre l'exclusion numérique

Tout va très vite dans ce domaine avec pour conséquences que plusieurs aînés abandonnent et se déconnectent. Dans certains cas, il suffirait d'une légère mise à niveau pour tout refonctionne à nouveau.

Concerne	Exclusion numérique
Point d'attention	Proposition de déroulement type <ol style="list-style-type: none">1. Prise de contact, approche générale et mise en confiance2. Analyse, problématisation3. Faire avec (mettre sur les rails)
Besoins exprimés	Poser un cadre clair et circonscrire la demande Difficultés liées à l'utilisation de : Smart phone / I phone / PC à domicile / Portable / Tablette / Activités en extérieur tout ce qui tourne autour du numérique (automate à billet de transport et autres)
Limites	Ne pas s'ingérer profondément dans les affaires d'autrui. Ne pas faire de la programmation ni de la formation ou du perfectionnement mais apporter la solution lorsque des difficultés momentanées apparaissent
Réflexion	Inclure des relais dans le réseau de proximité et collaborer avec des professionnels en précisant les rôles et les complémentarités.
Contact	Anne Schranz. Tél 079 635 09 15 courriel schranzanne@gmail.com Catherine de Lattre Anne Landry

Les informations mentionnées dans les colonnes ci-dessus, vous donnent la méthodologie qui sera appliquée par les membres volontaires.

Il ne s'agit en aucun cas de remplacer des professionnels même si nous estimons en avoir les compétences. Nous restons persuadés que sur la base du volontariat, un certain nombre de nos membres sont à même de rendre, ponctuellement, service à d'autres membres.

Trouver ensemble des solutions à divers problèmes

Notre association, c'est un ensemble de personnes qui partagent des activités communes dans le cadre de divers groupes. Nous pouvons, un jour ou l'autre, nous trouver face à un problème qui nous paraît conséquent et qui demande aide et assistance d'autres personnes pour le résoudre. (Situation de handicap passagère nécessitant une aide, déplacement d'objets encombrants, autres problèmes divers nécessitant un accompagnement momentané etc...) A l'aise avec les rouages de l'administration et des aspects se rapportant aux problèmes sociaux, nous sommes à même de répondre favorablement à l'ensemble des demandes les plus diverses.

Concerne	Solutions à divers problèmes
Point d'attention	Proposition de déroulement type <ol style="list-style-type: none">1. Prise de contact, approche générale et mise en confiance2. Analyse et problématisation, pistes d'orientations3. Savoir creuser un bout de la demande : relativiser, pondérer, formuler en quoi c'est un problème4. Faire avec (mettre sur les rails)
Besoins exprimés	Poser un cadre clair et circonscrire la demande Ne pas se sentir démuni face à une situation complexe. Comment passer le relais à des professionnels lorsque la demande dépasse le cadre dans lequel l'on s'est engagé volontairement
Limites	Ne pas se positionner comme « sauveur » Ne pas se substituer aux professionnels et devoir endosser la responsabilité en cas de problème majeur, Ne pas agir sur le long terme mais apporter une aide ponctuelle
Réflexion	Nous n'avons pas de réponse à tout et nous n'avons pas besoin de tout connaître de la personne en face de nous. En revanche nous devons accompagner cette personne et l'orienter vers un relais, si nécessaire.
Contact	Gilbert Rime / tél. 079 850 64 50 / courriel. gilbert.rime42@bluewin.ch Michel Girardet. / tél. 079 353 88 19 / courriel jlm.girardet@gmail.com Pierre-André Steiner

Les informations mentionnées dans les colonnes ci-dessus, vous donnent la méthodologie qui sera appliquée par les membres volontaires. Il ne s'agit en aucun cas de remplacer les professionnels même si nous en avons les compétences. Nous restons persuadés que sur la base du volontariat, un certain nombre de nos membres sont à même, ponctuellement, de rendre service à d'autres membres.